



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ**

**PRIX DE L'AUDACE ARTISTIQUE ET CULTURELLE
2020-2021
DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le porteur de projet doit compléter et adresser le dossier de candidature à le/la Délégué(e) académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, le/la Conseiller(ère) éducation artistique et culturelle et, pour ceux relevant de l'enseignement agricole, au chargé de mission culture de la DRAAF pour le 19 janvier.

Le dossier comprend obligatoirement :

- Le dossier de candidature
- 2 photos **minimum** permettant d'illustrer la réalité du projet en **Haute Définition** (format **300 ppp** – voir dans les propriétés de l'image)
- Un calendrier des actions réalisées ou à venir (horaires, dates, nombre d'élèves participants)
- Un budget détaillé et équilibré

Indications complémentaires :

Vous pouvez joindre à ce dossier, en supplément des deux photos obligatoires (en haute définition – 300 ppp), tout support (papiers, photographiques, multimédias...) pouvant éclairer la lecture du projet par le Jury.

Merci de rester le plus concis, clair et descriptif possible. Nous vous recommandons également d'associer plusieurs acteurs du projet à la constitution du dossier.

Le dossier sera analysé par le Secrétariat du prix au regard des critères de sélection présentés en page 2.

Merci de nommer les fichiers comme suit :

Nom de l'académie – Degré (école/collège/lycée) – Dossier de candidature/Fiche contacts

→ Exemple : Aix-Marseille – Collège – Dossier de candidature



CRITERES DU PRIX DE L'AUDACE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le projet doit être construit en cohérence avec les enjeux du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'enfant/du jeune. Le dossier sera étudié par le Secrétariat du prix selon les critères suivants.

I. Education artistique et culturelle

1. **Rencontre** : favoriser la rencontre avec les œuvres, les artistes et les propositions culturelles du territoire, dans une démarche de sensibilisation.
2. **Pratique** : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production, mettre en œuvre un processus de création, réfléchir sur sa pratique, s'intégrer dans un processus collectif, aboutir à une réalisation restituant la démarche du projet artistique et culturel dans une forme aboutie ou non.
3. **Connaissances** : acquérir, en lien avec les apprentissages, un langage culturel permettant de développer un sens critique, de mettre en relation et de mobiliser ses connaissances et savoirs.
4. **Articulation** : la rencontre, la pratique et les connaissances doivent être articulées pour donner sens et cohérence à l'ensemble des actions menées et favoriser l'implication de l'enfant.

II. Construction et rayonnement

1. **Démarche partenariale** : inscrire le projet dans une démarche territoriale et partenariale en articulant celui-ci avec les politiques éducatives et de développement culturel du territoire. Mettre en place un dispositif de pilotage opérationnel permettant des évaluations et des rencontres régulières entre tous les acteurs du projet : diagnostic préalable partagé, co-création du projet, modalités d'accompagnement et d'évaluation communes, co-formation des acteurs.
2. **Implication de l'école/l'établissement** : inscrire le projet dans le projet d'école/d'établissement, encourager la coopération inter-niveaux. Mobiliser les équipes pédagogiques et administratives. Impliquer une proportion significative d'élèves dans le projet.
3. **Rayonnement** : rayonner au-delà du groupe concerné par l'action, a minima au sein de l'école/l'établissement scolaire, du territoire, auprès de la famille et des élus. Communiquer sur le projet et diffuser les outils développés. Permettre la transposition du projet par exemple par un volet de formation.

III. Temporalité

1. **Répliquabilité** : permettre la transposition du projet par exemple par un volet de formation.
2. **Différents temps de vie de l'enfant/du jeune** : articuler le projet sur les temps scolaire, périscolaire et hors temps scolaire.
3. **Progression sur le temps long** : favoriser la participation de l'enfant/du jeune sur le long terme et permettre l'apprentissage de l'autonomie en reposant sur sa contribution active.

IV. Audace

1. **Démocratisation culturelle** : évaluer les spécificités et carences culturelles du public concerné pour prendre en compte ses spécificités dans la construction du programme.
2. **Mixité** : faire collaborer différents types de publics et favoriser le vivre ensemble par l'expérience commune.
3. **Audace** : faire preuve d'imagination, de différence et de dépassement dans la construction et la réalisation d'un projet surprenant, à partir des éléments à sa portée.
4. **Adaptabilité** : développer ou ajuster la réalisation du projet en tenant compte du contexte sanitaire, d'un point de vue méthodologique et/ou thématique.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ**

PRIX DE L'AUDACE ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2020-2021

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour que votre candidature soit examinée, vous devez la faire parvenir à

Madame Peslherbe-Ligneau à la **Daac** et à Madame Plancheneau à la **DRAC**

simultanément aux deux adresses suivantes :

daac@ac-orleans-tours.fr et eac.centre@culture.gouv.fr

pour le mardi 19 janvier 2021 au soir au plus tard

- *Le dossier de candidature*
- *2 photos minimum du projet en Haute Définition (format minimum de 300 ppp – voir dans les propriétés de l'image)*
- *Le calendrier des actions réalisées ou à venir*
- *Le budget détaillé et équilibré du projet*

I. CONTACTS POUR LE DOSSIER

Veillez compléter les informations ci-dessous.

Ces contacts seront les personnes tenues informées par mail de l'avancée du projet (sélection, brochure).

<p style="text-align: center;">Rectorat</p> <p style="text-align: center;">Délégué(e) académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Académie : Orléans-Tours ▪ Civilité : Madame ▪ Nom : PELSHERBE-LIGNEAU ▪ Prénom : Anne-Marie ▪ N° de téléphone : 02 38 79 46 60 <p>Email : daac@ac-orleans-tours.fr</p>	<p style="text-align: center;">Direction Régionale des Affaires Culturelles</p> <p style="text-align: center;">Conseiller(ère) Education artistique et culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Région : Centre-Val de Loire ▪ Civilité : Madame ▪ Nom : PLANCHENEAU ▪ Prénom : Brigitte ▪ N° de téléphone : 02 38 78 85 95 <p>Email : eac.centre@culture.gouv.fr</p>	<p style="text-align: center;">Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (le cas échéant)</p> <p style="text-align: center;">Chargé(e) de mission culture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Région : Centre-Val de Loire ▪ Civilité : Madame ▪ Nom : COULANGES-FAURE ▪ Prénom : Claire ▪ N° de téléphone : 02 38 77 40 39 <p>Email claire.coulanges@educagri.fr</p>
--	---	--



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

Porteur de projet Ecole/établissement scolaire	Porteur de projet Institution culturelle	Porteur de projet Collectivité Territoriale
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecole/établissement scolaire : ▪ Civilité : Madame / Monsieur ▪ Nom : ▪ Prénom : ▪ Numéro de téléphone : <p>Email :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structure et fonction : ▪ Civilité : Madame / Monsieur ▪ Nom : ▪ Prénom : ▪ Numéro de téléphone : <p>Email :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structure et fonction : ▪ Civilité : Madame / Monsieur ▪ Nom : ▪ Prénom : ▪ Numéro de téléphone : <p>Email :</p>

II. INFORMATIONS GENERALES

- Catégorie du projet : Ecole Collège Lycée
(Chaque projet doit être attribué à une catégorie, lui permettant ainsi d'être étudié avec des projets équivalents. Cela n'exclut pas les projets inter-degrés, qui doivent simplement être catégorisés par l'une des 3 catégories ci-dessus pour être éligibles.)
- Nom du projet :
- Discipline(s) artistique(s) du projet :
- Ecole/établissement scolaire partenaire (précisez école/collège/LEGT/LPO/lycée agricole/LP+CFA...) :
- Structure culturelle partenaire et type (association, EPCC, musée...) :



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ**

III. PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE MIS EN PLACE

<ul style="list-style-type: none">▪ Nom du projet : ▪ Date de création :	<ul style="list-style-type: none">▪ Groupes d'élèves ou classe(s) concerné(e)s et niveau concerné : ▪ Nombre d'élèves concernés :
--	---

1. Description précise et concrète du projet, de ses étapes et de son contenu – 1 page maximum :

Merci de joindre un plan et calendrier annuel et/ou pluriannuel des actions menées.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ**

- 2. Description du partenariat entre l'école/l'établissement scolaire, la structure culturelle et la collectivité territoriale. Précisez les modalités de construction du projet et de partenariat opérationnel et financier. Merci de compléter le budget en annexe de ce document.**

- 3. Est-ce-que le projet s'articule entre le temps scolaire, le temps périscolaire et le hors-temps scolaire, si oui comment ? Le projet s'inscrit-il sur le temps long de l'enfant ou du jeune ?**



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ**

4. Quelles sont les réalisations (restitution/rendu/production) du projet ?

Précisez si le projet rayonne a minima au sein de l'école/l'établissement scolaire et éventuellement auprès des autres écoles/établissements scolaires du secteur et des structures socio-éducatives du territoire.

5. Le projet cible-t-il des publics éloignés géographiquement et/ou socialement de la culture ? Si oui précisez lesquels et indiquer avec quels types de publics ce projet les fait collaborer ?



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

6. Les objectifs et la démarche pédagogiques du projet peuvent-ils inspirer ou être appliqués à d'autres projets, dans le même champ artistique et/ou en dehors de ce champ ?

7. Quel élément de votre projet illustre tout particulièrement l'audace ?



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

8. Comment imaginez-vous la poursuite du projet ? Quel(s) usage(s) feriez-vous de la dotation ?

9. Au regard de la crise sanitaire liée à la Covid-19, comment avez-vous créé et mis en œuvre votre projet ? Si celui-ci était préexistant, comment a-t-il été adapté ? Dans le cas contraire, comment avez-vous pris en compte ce contexte (d'un point de vue méthodologique et thématique) ?



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ**

V. STRUCTURE CULTURELLE PARTENAIRE

<ul style="list-style-type: none">▪ Nom :▪ Type et statut juridique de la structure :▪ Adresse :	<ul style="list-style-type: none">▪ Responsable(s) du projet (nom, prénom, qualité) : ▪ Numéro de téléphone :▪ Email :
--	---

- **Description succincte de la structure et de son activité (5 lignes maximum) :**

- **De quelle manière la structure culturelle s'implique-t-elle dans le projet ?**



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ**

VII. ANNEXE BUDGET

- Nom du projet :
- Indiquer s'il s'agit d'un budget prévisionnel ou réalisé :

DEPENSES		RECETTES	
Libellé du poste budgétaire	Montant	Libellé du poste budgétaire	Montant
Rémunération et défraiement des intervenants		Subvention État (D.R.A.C /Rectorat)	
Frais de sorties culturelles (places de spectacles, billets d'entrée...)		Collectivités territoriales (Région/Ville-Département)	
Frais de déplacement		Fonds propres de l'établissement, association, coopérative	
Achat de matériaux et documentation		Contribution des structures culturelles	
Droits divers		Autre (préciser)	
Prestations de service diverses (location d'espace, assurance, formations, interventions techniques extérieures...)			
Autre (préciser)			
Total Dépenses		Total Recettes	